



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 19 février 2013.

# Communiqué de presse

## Appel à projets Coopération régionale

L'État lance un appel à projets pour voir émerger des projets de coopération régionale innovants et représentant un intérêt réel pour la Martinique, dans les secteurs de l'économie, la recherche et l'innovation. Les projets présentés doivent avoir la particularité d'être montés avec un partenaire caraibéen.

Le fonds de coopération régionale (FCR) institué par le décret n° 2001-314 du 11 avril 2001, a été rénové en 2012 afin de mieux accompagner les porteurs de projets de coopération entre la Martinique et les pays tiers de la Caraïbe. Il est alimenté par des crédits de l'État, abondé éventuellement par les collectivités territoriales représentées au comité de gestion du FCR.

Ce Fonds a pour objectif d'encourager l'intégration de la Martinique dans son environnement géographique caribéen et d'impliquer les Martiniquais dans un partenariat avec les acteurs des pays voisins pour un développement durable de l'Espace Caraïbe, favorisant ainsi des retombées positives pour l'économie, la santé, l'éducation, l'environnement, la formation ou la sécurité en Martinique.

En 2013, la priorité sera donnée à des projets en lien avec les thématiques de l'économie, la recherche et l'innovation.

**Date limite des dépôt de dossier le jeudi 28 mars 2013. Téléchargez le dossier de candidature sur [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr).**

---

### Contact presse

*Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03*

*nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr*